



Conversation sur le Catalogue des cartels

Valentine Dechambre : « Pourriez-vous nous dire quel est l'intérêt de cette révision du catalogue des cartels, son usage possible ? »

Aurélien Bomy : Je pense que la commission des cartels répond à plusieurs fonctions : Tout d'abord, celle d'interlocuteur et d'adresse pour les cartels, pour les délégués aux cartels de chaque ville, de chaque région, (pour les initiatives locales, pour la vie des cartels, leurs usages), pour les plus-un (pour les déclarations de cartel à l'École) et pour la révision du Catalogue des cartels. En ce qui concerne ce dernier point, elle a notamment une fonction d'édition et de transfert, pourrait-on dire, en soutenant les élaborations des cartels et en essayant de garantir les conditions nécessaires au dispositif du cartel. Cela répond à la mission que Lacan a donné à l'École dans son Acte de fondation comme représentant « l'organisme où doit s'accomplir un travail » – celui de reconquête du champ freudien, mission qui consiste à ne rien épargner pour que « tout ce que [ceux qui viendront dans cette Ecole] feront de valable ait le retentissement qu'il mérite et à la place qui conviendra¹ ». Jacques-Alain Miller dit que « le propre de l'École dans son rapport à la vérité, c'est le travail par cartel² ». Donc l'édition du catalogue a pour vocation de donner portée à ce travail qui s'effectue par cartel en tant que le cartel est « l'organe de base³ » de l'ECF. C'est ce que la commission se propose de faire.

Par l'établissement du catalogue, il s'agit de répertorier, d'informer pour favoriser une prise de connaissance des différents travaux qui s'effectuent, se réalisent, en cartels. Que l'on puisse facilement avoir connaissance des orientations de travail des questions qui animent nos collègues, des titres des cartels et des sujets de travail des cartellisants. Les cartels se répartissent en 6 catégories (Clinique structurelle et clinique du sinthome, Connexions, Désir du psychanalyste : pratique et éthique, Étude des concepts fondamentaux, La politique de la psychanalyse et les institutions, et Psychanalyse avec les enfants). Le module de déclaration des cartels lié au site de l'École permet une mise en contact entre cartellisants qui peuvent, par exemple, se solliciter pour se rencontrer autour d'un sujet d'étude qui les rapproche ou d'un intérêt pour une recherche sur un thème identique ou proche. Se rencontrer sur des concepts ou des points de vue des angles d'approche similaires.

Marcelo Denis : tout au long de l'année les petits groupes de travail s'étant constitués en cartel, peuvent s'inscrire sur le site de l'École. Il n'y a pas de moment particulier pour cela : une fois les cartellisants réunis autour d'un plus-un et d'un thème de travail, une fois le sujet de travail personnel définit pour chacun. Nous observons qu'il y a souvent des « coquilles », des rubriques incomplètes, des répétitions qui reflètent parfois le point d'élaboration où en sont

¹ Lacan J., « Acte de fondation », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 229.

² Miller J.-A., « Le cartel au centre d'une école de psychanalyse », 1994.

³ Lacan J., « D'Écolage », 11 mars 1980.

les cartellisants par rapport à leur démarche. En soit, c'est une déclaration et une adresse. À qui ? Une adresse d'abord à l'École, une adresse à un Autre. La révision du catalogue chaque année et son édition répondent, à mon sens, au sujet engagé dans cette démarche si singulière qu'est le cartel. Il s'y implique, il y met du sien pour faire un travail intime qui a des chances de résonner avec sa subjectivité. Il y a un pari fait sur le transfert de travail dans la démarche. Il s'agit de l'accueillir de la bonne manière, sans faire consister le versant surmoi de l'Autre. À mon avis, la révision et l'édition du catalogue, prennent la forme d'une réponse. Il s'agit d'en accuser réception, de s'assurer que la déclaration n'est pas une lettre morte mais bien une inscription vivante et, pourquoi pas, vivifiante pour le désir, espérons-le.

Chantal Bonneau : La variété des objets de travail dans les cartels témoigne de leur vecteur agalmatique. Du catalogue à *Cartello*, n'est-ce pas une piste pour notre travail dans le cartel de la commission ?

A.B. : Tenter de donner le retentissement aux travaux des cartels s'opère aussi bien avec la publication de *Cartello* que par l'établissement du catalogue. Cette fonction de transfert dont je parlais, c'est de soutenir l'éclat de ce qu'il y a de précieux dans l'École : son agalma, son trésor, l'enseignement de Lacan en tant qu'il est vivant et qu'il est toujours source de découvertes, de nouveautés, de surprises. Et l'on peut constater que c'est bien le cas en feuilletant le catalogue. On y découvre les Séminaires qui sont étudiés et sous quel angle on les lit. Cette année par exemple, les trois Séminaires de Lacan les plus lus étaient : *Le Séminaire*, livre III, *Les Psychoses*, *Le Séminaire*, livre VII, *L'Éthique*, et *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*. Beaucoup de travaux se sont également portés sur une lecture de l'enseignement sous l'angle du thème du corps parlant, thème du X^e Congrès de l'AMP. C'est ce que nous permet de connaître le catalogue des cartels. C'est en effet ~~donc~~ une piste pour la commission des cartels pour essayer de repérer, de révéler et de soutenir ce qui est agalmatique et qui varie, évolue et se déplace.

M.D. : Le catalogue une fois édité a pour but de faire connaître les cartels et leurs produits au sein de notre communauté de travail. Il peut être l'occasion d'une mise en lien des cartellisants et de leur produit de travail avec les différents destins possibles de ce produit : un support de publication, l'organisation d'une soirée de cartel... *Cartello*, bien sûr, notamment dans sa nouvelle formule, a des chances de pouvoir compter là sur un terrain fertile, notre travail dans la commission des cartels y prête une attention particulière.

V.D. : Sur quel usage du catalogue la révision porte-t-elle plus particulièrement ?

A.B. : De façon pratique, logistique l'intérêt de l'établissement du catalogue est de faciliter une mise en réseau. Mais au-delà de la question pratique, il y a une dimension politique à cette entreprise. La déclaration des cartels à l'École, si elle n'apparaît pas au premier abord nécessaire ou obligatoire aux personnes qui souhaitent se constituer pour un travail en petit groupe, est cependant essentielle à ce qui fonde le travail de cartel. Parce qu'il n'y a pas de cartel hors École, et qu'il n'y a pas d'ECF sans cartels. C'est, en quelque sorte, la dimension du transfert de travail au sujet supposé savoir que constitue l'École qui s'institue par la déclaration du cartel. Ça fait partie intégrante de la petite mécanique qui permet à ce dispositif qu'est le cartel de fonctionner. Lacan l'a inventé en 1964 après son exclusion de l'IPA. C'est la première chose qu'il propose en fondant son École. Il s'agissait de tirer les

conséquences de ce qu'il avait repéré et déjà décrit dans *Situation de la psychanalyse en 1956*, en proposant une modalité, une organisation de travail, de lien social, qui soit compatible et qui puisse garantir les conditions de maintien de ce nouveau discours dans la civilisation arrivé avec Freud – le discours analytique. L'institution que Freud avait créée avant ses découvertes des années vingt (particulièrement l'*Au-delà du principe de plaisir* et *Massenpsychologie*) ne le permettait pas. Le cartel participe de ce souci d'accorder l'organisation hiérarchique et les modalités de travail avec ce qu'implique la découverte de l'inconscient et le statut de la vérité en psychanalyse afin de soutenir les conditions d'émergence et la formulation – dans la fulgurance et le saisissement – d'un savoir nouveau qui surgit dans l'instant.

V.D. : Comment faire lorsque l'on rencontre un souci pour déclarer un cartel ?

A.B. : Si une difficulté se présente dans la déclaration en ligne sur le module des cartels du site de l'ECF ou qu'une erreur se glisse comme cela peut facilement arriver (par exemple oubli de cocher la case plus-un), comme l'on ne peut pas toujours modifier l'inscription, il suffit de contacter Dalila Arpin secrétaire aux cartels d.arpin@orange.fr pour lui signaler, et nous ferons notre possible pour que la déclaration soit conforme.

C. B. : La lecture du catalogue montre un usage du cartel de plus en plus répandu dans notre communauté de travail. Il me semble que l'on observe une composition plus souple des cartels quant au nombre de cartellisans de chaque cartel : plus de cartel de trois et un plus-un ou de cinq et un plus-un. Qu'en pensez-vous ?

A.B. : Je remarque en effet, autour de moi, dans ma région mais aussi en entendant les échos des activités lors des rencontres avec les délégués aux cartels que nous avons, qu'il y a un usage renouvelé du cartel. Des cartels composés d'étudiants par exemple. Je pense que c'est une bonne nouvelle et le signe que le travail en cartel est l'occasion d'un rapport à un savoir vivant que l'on ne trouve pas forcément à l'université. Concernant leur composition, le catalogue permet en effet de repérer que de nombreux cartels ne se constituent pas toujours de 4+1, mais aussi, souvent de 3+1 ou de 5+1. Cela témoigne de la rencontre toujours singulière de ceux qui se choisissent ou se proposent parfois à un tirage au sort, et des usages qui peuvent être faits du cartel. Certains pour étudier, mais aussi certains pour organiser un évènement ou une activité comme par exemple un cartel autour de la question de la radicalisation ou un autre autour de la question du discours analytique et des réseaux sociaux qui s'occupait de la diffusion des Journées 46 sur facebook.

Ce sont des nouvelles façons de travailler ou de se réunir autour de nouveaux objets. Et l'on devine à travers cela que le cartel participe à l'effort pour que le psychanalyste rejoigne la subjectivité de son époque.

M.D. : Le cartel est un outil formidable de souplesse, en prendre la mesure, c'est à mon avis en exploiter toutes ses ressources. Ainsi il y a différents usages du cartel. Faire un cartel à 3 ou à cinq plus-un (4 étant la juste mesure disait J. Lacan), faire un cartel avec ceux que l'on connaît ou avec des inconnus tirés au sort, pour une durée d'un ou deux ans ou quelques mois, n'est pas pareil mais permet de se mettre au travail en mettant au centre son désir. Les cartels dit fulgurants qui durent le temps souvent de la préparation d'un évènement clinique servent à une mise au travail décidée. A l'ACF-IDF par exemple, nous lancerons bientôt un appel à la constitution de cartels fulgurants, ceux qui le souhaitent pourront ainsi lire des ouvrages en cartels et préparer la rencontre avec les auteurs qui viendront présenter leur livre. Nous voyons aussi apparaître ce type de cartel dans l'édition catalogue.

[Tapez ici]